

Il s'agit d'une augmentation de près d'un million de dollars sur celui de l'an dernier

Budget record de \$3,710,000 à la régionale Provencher

par Robert POULIOT

Plus de 250 personnes à Pierreville

Assemblée spéciale sur les ateliers pédagogiques

PIERREVILLE (R.P.) — La ronde des ateliers pédagogiques se poursuit au sein de la Régionale Provencher. La dernière assemblée organisée à Pierreville mardi soir, témoigne bien du phénomène de démocratisation scolaire qui se cristallise de plus en plus à travers le Québec.

Plus de 250 personnes, enseignants et parents pour la plupart, participèrent à une séance d'information sur le rôle et les objectifs des ateliers pédagogiques. Phénomène nouveau dans la région mais dont le rythme ne cesse de s'améliorer, ces assemblées recrutent de plus en plus de curieux. A Pierreville, un film réalisé sous l'initiative de la Fédération des commissions scolaires catholiques de la province de Québec (FCSQ) illustre le pourquoi des principales réformes menant à l'application du règlement numéro un. La pellicule met en lumière la formation progressive d'un atelier pédagogique dans une école. On sait que chaque institution primaire, secondaire et collégiale, sans oublier le niveau pré-scolaire des maternelles,

devront disposer à brève échéance d'une telle structure de participation.

L'assemblée qui se tint à l'école Maurault était organisée par la commission scolaire locale que préside M. Maurice Lavallée, également président de la FCSQ et de l'Association canadienne des commissions catholiques de langue française, fut animée par M. Raymond Beauchemin, directeur des services pédagogiques à la FCSQ. Ce dernier présenta et commenta le film sur l'application du règlement numéro un. D'une durée approximative d'une demi-heure, cette réalisation audiovisuelle a retenu pour la description des étapes de cette application la voix du commentateur bien connu à l'émission "Atomes et Galaxies" de Radio-Canada, M. Raymond Charette.

Plusieurs représentants du monde scolaire régional assistèrent à cette séance, dont M. Pierre Lavigne, directeur des études secondaires au séminaire de Nicolet et M. Roger Tremblay, secrétaire-trésorier de la Régionale Provencher.

NICOLET — Devant une cinquantaine de représentants de 33 commissions scolaires locales, les dirigeants de la régionale Provencher adoptèrent, mercredi soir, un budget record de \$3,710,000, soit près d'un million de plus que le budget précédent.

La plus importante dépense sera sans contredit celle des conditions de travail allouées aux professeurs, des frais de voyage et des manuels scolaires dont le coût total s'élève à \$1,303,651. A la suite d'un différend patronal-ouvrier durant l'année 1964-65, un tribunal d'arbitrage imposa à l'administration de la Régionale en juin 1966 le paiement d'arrérages au montant de \$100,000 et d'excédents pour l'année en cours d'une somme équivalente. Quelques mois plus tard, le ministère de l'Éducation faisait parvenir les directives bien connues du 14 octobre et lors de l'adoption du Bill 25 par l'assemblée législative, l'échelle imposée par le gouvernement devenait sensiblement inférieure aux conditions de travail régies dans le comité de Nicolet. La différence monétaire, a répondu M. Roger Tremblay secrétaire-trésorier, a une question d'un des commissaires locaux, n'est pas encore connue exactement mais elle sera néanmoins inadmissible aux yeux du ministère de l'Éducation.

Créances de \$500,000

Le deuxième plus important secteur d'investissements sera celui des frais de scolarité et d'inscription versés à d'autres commissions scolaires régionales et d'équilibre budgétaire au montant de \$419,778. Le coût du transport des élèves serait de \$342,150 alors que l'équipement scolaire nécessitera une mise de fonds de \$245,855. Le service des bibliothèques absorbera une dépense de l'ordre de \$50,800. Quant au culte et à la pastorale, les salaires payés aux aumôniers, les frais de voyage, les fournitures et le matériel spécialisés constitueront un passif de \$43,495. Enfin, le département d'éducation physique consacrera \$86,255 aux sports et aux loisirs tandis que l'éducation des adultes représentera approximativement 1% pour cent du budget de la Régionale.

En matière d'orientation scolaire et professionnelle, les frais s'élèveront à \$67,540. Ce service comprend l'engagement d'un orienteur-rechercheur et de pro-

fesseurs d'information professionnelle, qui ont déjà circulé depuis le début de l'année dans diverses écoles secondaires pour expliquer aux jeunes les débouchés qu'offrirait l'année prochaine, la nouvelle polyvalente. L'enfant exceptionnelle ou un psychologue suivait de près l'évolution des élèves exigera cette année, un budget \$368,027 à la suite de l'addition de classes d'initiation au travail. Enfin, l'administration générale et pédagogique coûtera aux contribuables, la jolie somme de \$202,976.

Après la présentation du budget, M. Roger Tremblay fit savoir aux dirigeants des commissions scolaires locales, que la Régionale avait accumulé, depuis le début de son année financière, soit le 1 juillet, des créances d'une valeur supérieure à \$500,000. Depuis cette date, aucune commission locale n'aurait pu défrayer la part des dettes qui leur revenait puisque le ministère de l'Éducation ne leur aurait pas encore fait parvenir de subventions.

Assistance de Québec

Au chapitre des revenus, l'item principal qui figure au premier rang est le gouvernement provincial, qui, à l'aide de subventions particulières autant dans le domaine des manuels scolaires que de la construction, participerait pour \$1,419,000 au budget de la régionale Provencher. Le gouvernement fédéral pour sa part, verserait une somme de \$3,600 réservée à l'enseignement des indiens.

Les Commissions scolaires locales, dont la collaboration fut établie cette année en fonction du rôle d'évaluation de chacune des municipalités mères, devront déboursier un montant de \$2,123,535. A l'article de la répartition de frais de scolarité, d'autres commissions scolaires régionales, l'administration Provencher recouvrerait une somme de \$27,486 alors que les frais d'inscription aux cours de recyclage, les revenus de cafétéria et les loyers combleront la différence de \$20,140.

Le contrat est accordé

L'école polyvalente érigée par la firme Charles Gilbert

SOREL (L.B.) — Réunis en assemblée spéciale, à l'école secondaire Sacré-Cœur de Sorel, les membres de la commission scolaire régionale Carignan, ont choisi la soumission de la firme Charles Gilbert Limitée de Saint-Hyacinthe, pour la construction de l'école secondaire polyvalente de Sorel, qui sera érigée sur les terrains du Mont

Saint-Bernard et qui pourra recevoir 3,200 élèves du cours secondaire.

L'entrepreneur Charles Gilbert Limitée avait présenté la plus basse des quatre soumissions, avec un montant de \$4,797,000, la plus haute s'élevant à \$5,247,000.

Le choix de l'entrepreneur, qui a été fait par les commissaires régionaux, doit maintenant être ratifié par le ministère de l'Éducation, avant l'adjudication du contrat. On croit que ces procédures pourraient durer environ un mois.

Le nom de la rue Millier est changé

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Sorel a décidé de changer le nom de la rue Millier, dans le secteur partant de la rue Ferland en direction de l'est de la ville. Cette portion de la rue Millier portera dorénavant le nom de Dumas.

On sait que la rue Millier est divisée en deux parties, qui sont séparées par des terrains non encore développés. Cette division de la rue causait des embarras aux personnes qui cherchaient les résidents de la deuxième partie de la rue Millier. Ces inconvénients seront éliminés par l'attribution de ce nouveau nom.

Amélioration du système d'éclairage des rues

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel a autorisé l'Hydro-Québec à installer une lumière de 20,000 lumens sur la rue Elisabeth, entre les rues Augusta et Georges; une autre de 20,000 lumens sur la rue Prince, entre Augusta et Georges; deux lumières de 20,000 lumens sur la rue Morgan, de la Place Laurentienne au boulevard Poliquin.

Par ailleurs, une lumière de



L'ANCIEN NOVICIAT DES PERES du Sacré-Cœur, à Saint-Laurent-du-Fleuve, qui a été loué par le Service de la Pastorale de la Commission régionale Carignan, et où

sont organisées depuis le début de l'année scolaire des rencontres d'étudiants, recollections et autres manifestations pastorales.

Réfection de trois ponts dans Nicolet

STE-PERPETUE (R.P.) — A la salle Feuille d'érable de Ste-Perpetue ce soir, le ministre député M. Clément Vincent portera la parole devant des représentants de cette localité ainsi que de Ste-Brigitte, de Ste-Monique et de Grand-St-Esprit. M. Vincent fera alors le bilan des réalisations effectuées au cours des derniers mois dans cette région et des projets à venir. Pas moins de 200 personnes sont attendues à ce rallye d'information qui débutera vers huit heures.

En plus de travaux réalisés en vertu du programme du département de la colonisation, travaux prévoyant l'élargissement de routes à l'intérieur de divers rangs, le ministre fera également état de l'aménagement de cours d'eau pour l'assainissement des sols et de travaux mécanisés. De plus, il annoncera les programmes de réfection de ponts dont la mise en oeuvre date d'il y a quelques mois déjà. Il s'agit du pont Galipeau-Savoie à Ste-Brigitte, où la structure fut peinte à neuf, du pont de Ste-Monique dont les fûts de culées furent récemment réparés, et la construction du pont sur la rivière Noire au coût de \$35,000.

A cette assemblée, il sera également question des subventions de loisirs dont la distribution fut assurée par le ministère de la Chasse et de la Pêche. De telles rencontres de M. Vincent avec ses concitoyens ont lieu à tous les mois, la dernière s'étant déroulée à Ste-Gertrude.

Incendie d'une maison à Manseau

MANSEAU (DNC) — Récemment, aux petites heures de la matinée, la demeure de Mme Joseph Labonté située à l'ouest du village, a été la proie de l'incendie.

Les occupants: Mme Labonté, son fils Jean-Marie et M. et Mme Fort, Labonté, un fils et une belle-fille furent réveillés par la fumée. Ils durent se sauver en vêtements de nuit, n'ayant pas eu le temps d'emporter quoi que ce soit tant la fumée était dense dans la maison.

Les occupants de la maison étaient arrivés de Montréal vers les neuf heures du soir. Les poêles avaient été allumés et s'était couché quelque temps après.

Le feu a certainement couvé longtemps avant d'éclater. La maison de Mme Labonté est une perte totale et des voisins charitables donnent le gîte à cette dernière, temporairement.

Cette semaine dans PERSPECTIVES

INTERPOL

Pour les agents de l'Organisation internationale de police criminelle, dont les armes principales sont la chimie, la radio et l'électronique, les méthodes de tous les James Bond du monde ne sont que haute et inefficace fantaisie.

TINO ROSSI

Pour ceux qui ignoreraient, Tino est l'homme des records. Jamais égalés, encore moins battus: trente films à succès, deux revues, trois opérettes, des centaines de tournées en tous pays, deux mille chansons interprétées et vingt millions de disques vendus!

YVAN COURNOYER

Nouvelle idole du Forum, Yvan Cournoyer des Canadiens, est plus qu'un grand joueur: c'est un tempérament. Est-il appelé pour autant à atteindre les sommets? Andy O'Brien nous parle, cette semaine, de la nouvelle terreur des gardiens de but.



le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER, SIGNEZ:

Trois-Rivières et Cap	376-2501	Victoriaville	758-8555
Louiseville	328-4032	Shawinigan	537-1801
Nicolet	293-5849	Grand'Mère	538-3347
Drummondville	478-4101	La Tuque	523-4547

Cette semaine dans PERSPECTIVES

Le ministre devenu aubergiste

En mars dernier, le ministre fédéral de la Justice Lucien Cardin abandonnait la politique et se retirait au "château Cardin", devenu sa propriété. Trois mois plus tard, le château devenait l'Auberge de la Rive et M. Cardin, aubergiste. Dans Perspectives, cette semaine.

Desserts de NOËL

Après les hors-d'œuvre, la dinde et tous ses accompagnements, les rires, le vin et l'émotion, les convives de Noël n'ont plus beaucoup d'appétit. Il est donc sage de leur servir un plat sucré léger, délicat, mais bon et si beau qu'ils en mangeront par pure gourmandise.

DENTELLE JOLIE

La mode est un perpétuel recommencement. La dentelle, tissu féminin par excellence, qui eut déjà non pas une mais des périodes de gloire, connaît cette saison un véritable renouveau. Les différents modèles que présente Perspectives ont une allure romantique et gracieuse à souhait.

Votre journal de fin de semaine vous offre des heures de bonne lecture



le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER, SIGNEZ:

Trois-Rivières et Cap	376-2501	Victoriaville	758-8555
Louiseville	328-4032	Shawinigan	537-1801
Nicolet	293-5849	Grand'Mère	538-3347
Drummondville	478-4101	La Tuque	523-4547

Perspectives

CETTE SEMAINE

Le scandale d'Aberfan

Il y a près d'un an survenait la tragédie d'Aberfan, au pays de Galles, où 144 personnes — pour la plupart des enfants — ont péri dans l'effondrement d'un crassier de mine. Or, le fonds de secours de \$5,400,000 aurait été prêté à la municipalité voisine "pour financer des travaux de rénovation urbaine".



le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER, SIGNEZ:

Trois-Rivières et Cap	376-2501	Victoriaville	758-8555
Louiseville	328-4032	Shawinigan	537-1801
Nicolet	293-5849	Grand'Mère	538-3347
Drummondville	478-4101	La Tuque	523-4547



M. LE CHANOINE WILFRID MESSIER, v.f., a été intronisé à la cure de St-Frédéric, mercredi soir, par Mgr Georges Dubuc, p.d., vicaire général du diocèse de Nicolet, en présence d'un nombreux clergé de la ville et de la région, dont plusieurs confrères du nouveau curé. On voit ici le nouveau curé près des fonts baptismaux accompagné du représentant de S. E. Mgr Albertus Martin, M.

l'abbé Martin Courchesne, qui a lu le mandement de Son Excellence, désignant M. le chanoine Wilfrid Messier, comme curé de la paroisse-mère St-Frédéric, et de Mgr Georges Dubuc, qui présidait à l'intronisation. Des sa nomination à la cure de St-Frédéric, l'évêque de Nicolet a bien voulu élever le nouveau curé à la dignité de vicaire forain.

(Photo J.P.C.)

Le chanoine Wilfrid Messier, lors de son intronisation

Rien ne sera décidé sans consultation avec les marguilliers de la paroisse St-Frédéric

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Mgr Georges Dubuc, vicaire général du diocèse de Nicolet, a présidé mercredi soir à l'intronisation du chanoine Wilfrid Messier, à la cure de la paroisse-mère St-Frédéric, en présence d'un nombreux clergé, de plusieurs paroissiens et de représentants des paroisses où le nouveau curé avait exercé antérieurement son ministère. Après lecture du mandement de l'évêque de Nicolet instituant M. le chanoine Messier comme curé de St-Frédéric, pour succéder à M. le chanoine Charles-Edouard Brassard, les membres du clergé s'avancèrent vers le maître-autel au son du « Veni Creator ». Le nouveau curé s'agenouilla

quelques instants en compagnie de Mgr Dubuc, pour ensuite se diriger vers les portes extérieures, les fonts baptismaux, les confessionnaux comme le veut la liturgie, pour revenir prendre place dans le sanctuaire où Mgr Dubuc le présenta en termes élogieux à ses nouveaux paroissiens.

M. Messier

Immédiatement après, M. le chanoine Messier s'adressa à l'assistance pour exprimer sa joie d'avoir été assigné à la plus importante cure du diocèse de Nicolet malgré ses faibles ressources. Avec le secours de la Providence et votre indulgence, dit-il, je tâcherai de me montrer

digne de la confiance que son Excellence a mise en moi. Depuis à peine trois jours que je suis arrivé ici, j'ai eu à même de constater le dévouement de mes vicaires, et l'attachement qu'ils m'ont témoigné depuis mon arrivée. Je suis convaincu qu'ensemble, nous formerons une petite famille une pour travailler au salut des âmes et à l'épanouissement de la paroisse. Je ne suis pas totalement étranger à Drummondville pour être venu prêcher les retraites aux paroissiens de langue anglaise il y a quelques années.

J'ai été très touché du témoignage des marguilliers de cette paroisse qui sont venus me rendre visite à Gentilly aussitôt après ma nomination à la cure de St-Frédéric. Ce témoignage d'estime m'a grandement réjoui et laisse présager une entente merveilleuse avec ces administrateurs, puisque rien ne sera décidé sans leur consultation.

Je veux collaborer avec toutes les communautés religieuses et

les mouvements paroissiaux sans oublier les représentants de l'Eglise anglicane St-George et Unie, dont je salue ici la présence du Rev. Canon Church et du pasteur Stiles. Une réception suivra au sous-sol après cette cérémonie et je vous y invite cordialement pour avoir le plaisir de serrer la main à quelques-uns de mes anciens paroissiens de Nicolet, de St-Rémi de Tingwick, de St-Félix de Kingsley et de Gentilly, qui me font l'honneur d'assister à cette cérémonie et dont je garde un précieux souvenir dans mon cœur.

Je tiens à remercier Mgr l'évêque de Nicolet d'avoir bien voulu pousser la condescendance jusqu'à me nommer vicaire forain pour cette partie la plus peuplée du diocèse en même temps qu'il m'assignait à cette importante cure. Ensemble nous travaillerons à résoudre tous les problèmes qui se présenteront et à apaiser les difficultés qui pourraient surgir.

Selon l'étude des urbanistes Richard et Larouche

Plus de 70 maisons devraient être démolies dans divers quartiers

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Nous avons vu il y a quelques temps les caractéristiques sociales générales, telles qu'exposées par les urbanistes Richard et Larouche, dans leur étude de rénovation urbaine de Drummondville. Et aujourd'hui, nous verrons les caractéristiques physiques qui s'y rattachent.

Dans leur exposé général, les experts ont établi un tableau sommaire des principales caractéristiques physiques du milieu urbain de Drummondville pour les utiliser comme critères d'identification des secteurs de rénovation. Ces secteurs généraux étant identifiés, il importe d'examiner en plus de détail les caractéristiques physiques générales de ces secteurs pour vérifier les limites des trois secteurs d'habitation, le genre probable de rénovation, l'ampleur probable du coût du programme et le degré de priorité.

Les caractéristiques physiques générales sont: l'état des bâtiments, l'occupation du sol, la densité brute de population, l'indice de superficie de plancher, les services d'utilité publique, les services collectifs et la circulation.

L'état des bâtiments

Alors que dans l'exposé général les urbanistes ont présenté les résultats de l'enquête visuelle sur la qualité des bâtiments, ilot par ilot, suivant qu'il soit en majorité bâti d'excellents, d'habitat, bons, médiocres ou mauvais, pour un examen plus attentif, certains bâtiments ont été présentés et identifiés individuellement selon leur qualité architecturale. Les experts ont identifié, parmi les maisons «pauvres et médiocres», plus de 70 maisons à démolir dont 37 dans le secteur St-Joseph.

Occupation du sol

Le secteur de St-Joseph est le plus homogène et le plus intégré; le sol est occupé presque exclusivement par de l'habitation ou des bâtiments de commerce et d'habitation. Seul le noyau paroissial, deux parcs et le marché, enlève cinq acres à la superficie totale de 193 acres.

Les autres secteurs sont très partagés entre l'industrie, le commerce, les institutions et l'habitation; ce fait joue sur le degré d'entretien des ilots d'habitation faisant pression dans le sens d'une transformation prochaine de l'occupation du sol de certains ilots.

Le secteur St-Thérèse est occupé à 33 pour cent par l'indus-

trie, des commerces et les institutions. Ce secteur est sollicité par le centre-ville qui tend à s'y prolonger et à transformer les ilots d'habitation des rues Lindsay et Brock à des fins commerciales. L'importance et la position des institutions et industries tendent à morceler son territoire sans pour autant jouer sur l'état de délabrement du secteur.

La densité brute

Le secteur St-Joseph est le plus densément peuplé et les

densités calculées de population s'approchent de celles trouvées dans les quartiers peuplés de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Le taux d'occupation du sol des ilots d'habitation est relativement élevé du fait surtout aux dimensions des ilots et manque de normes régissant les espaces libres à réserver dans la construction de bâtiments d'habitation. L'indice moyen de superficie de plancher se situe à 0.6

environ dans les quatre secteurs.

Les quatre secteurs de rénovation sont bien entretenus en général, font remarquer les urbanistes, exception faite de quelques ilots situés dans les secteurs 1 et 2 près de la Celine.

La présence des nombreux poteaux et leur position sur le pavage et l'absence de contrôle des panneaux et enseignes, contribuent à compromettre l'esthétique ou bon goût du visage de Drummondville, en particulier dans les secteurs 1, 2A, 3A.



(Photo R.G.)

LA JEUNE CHAMBRE DE DRUMMONDVILLE a tenu son second souper de la saison mercredi soir sous la présidence de M. René Martel. A ce souper, on a remis un trophée à M. Paul-André Boisvert, le meilleur recruteur de l'année. Dans l'or-

dre, MM. Jean-Pierre Beauchemin, président du comité de recrutement, Paul-André Boisvert, Gilles Duguay, le membre du mois et René Martel, président de la Jeune Chambre de Drummondville.

Enthousiasme des participants aux ligues de ballon panier et de hand-ball

Dans la ligue de ballon-panier senior, le Drummondville High School l'a emporté assez facilement sur le Presentation High School au compte de 77 à 22; Doug Smith et Bob Illick ont été les vedettes des vainqueurs en enregistrant respectivement 22 et 20 points. M. Fortin, G. Bibeau et P. Vigneault ont marqué respectivement 10, 5 et 5 points pour les perdants.

La ligue masculine de hand-ball senior, l'Ecole des Métiers enregistra sa première victoire de la saison en l'emportant au compte de 12 à 8 sur l'Ecole secondaire Jean-Raimbault. Pour les gagnants, les vedettes de la partie furent Georges Bessette et Claude Fafard avec respectivement 6 et 4 points; alors que Yvon Martel fut le meilleur des perdants en marquant 3 points.

La ligue masculine de hand-ball junior, le St-Frédéric l'emporta sur le Jean-Raimbault au compte de 16 à 14. René Poirier et Richard Dupont enregistrent respectivement 7 et 5 points pour les gagnants; alors que René Leclerc et Denis Biron marquèrent respectivement 5 et 4 points pour les perdants.

Junior: garçons

Dans la partie opposant le Raimbault (B) au Presentation Catholic High School, le Raimbault (B) l'emporta, enregistrant ainsi sa quatrième victoire consécutive. La partie se termina au compte de 15 à 5. Réal Gaudet conduisit les siens à la victoire en marquant 7 points, alors que Pierre Beausoleil marqua 4 et 3 points des perdants.

Dans l'autre partie au programme, l'Ecole secondaire St-Frédéric, a conservé la première place de la ligue en l'emportant sur le College St-Bernard au compte de 9 à 7. Les principaux compteurs furent Gaetan Houde et Raymond Drouin avec 3 et 2 points, pour les vain-

D'autre part, le College St-Bernard a vaincu les Altes Bleues au compte de 41 à 21. Michel Dupuis et Jean Morin ont compté 11 et 8 points pour les gagnants, et Real Turcotte 9 points pour les perdants.

Junior: garçons

Dans la ligue junior, deux parties seulement étaient au programme. Le Drummondville High School l'a emporté sur l'Ecole secondaire Jean-Raimbault au compte de 21 à 2. Les principaux compteurs ont été Ron Joubert et Charlie Blain avec 12 et 7 points pour les gagnants, et André Duclos et Daniel Benoit avec chacun un point pour les perdants.

Dans la partie opposant le Presentation Catholic High School à l'Ecole secondaire St-Frédéric, le Presentation Catholic High School est sorti victorieux de la rencontre ayant enregistré 12 points contre 10. John Itson a pris la vedette en enregistrant 10 des 12 points. Claude Beaudoin et Guy Letellier enlèvent respectivement 4 et 3 points pour les perdants.

Senior: Filles

Dans la ligue féminine, l'Ecole Jeanne-Mance l'emporta sur l'Institut Familial au compte de 12 à 2. Liette Thibodeau et Irène Labonté ont marqué chacune 3 points pour les gagnantes, alors que France Lamothe enregistra les 2 seuls points pour les perdantes.

Le Presentation Catholic High School triompha du College Marie-de-la-Présentation au compte de 19 à 10, ce dernier enregistrant ainsi sa première défaite de la saison. Suzanne Hamel et Lynda Maher marquèrent respectivement 8 et 7 points pour

Houle circulait de l'ouest à l'est sur le boulevard St-Joseph alors que Trinquet circulait du nord au sud sur la rue St-Pierre. Ce dernier qui n'a pas voulu donner aucune version de l'accident, aurait heurté l'auto à l'intersection pour lui causer des dommages d'environ \$200, tout en subissant pour \$150.

Collision

Mercredi matin vers 4 heures, deux autres automobilistes ont connu le même sort à l'angle du

boulevard St-Joseph et de la rue St-Jean. Il s'agit de Mme Reine Desrosiers, de Drummondville-Sud et de M. Armand Girard, de St-Germain de Grantham, dont les véhicules ont subi respectivement \$200 et \$300 de dommages.

Il semble, selon les versions aux policiers municipaux qui firent enquête, que les deux véhicules circulaient dans le même sens, soit de l'est à l'ouest, et que lorsque Girard voulut tourner à sa gauche sur la rue St-Jean, les deux véhicules entrèrent en collision pour subir les dommages que l'on sait.

Accrochage

Vers 16.30 heures le même jour, l'auto de Mme Doris Guérin de Richmond, était dans un garage du boulevard St-Joseph. Lorsqu'elle voulut sortir à reculons, pour emprunter le boulevard, elle serait entrée en collision avec le véhicule que conduisait M. Hermas Marier, du 5e rang de Grantham, qui ne put éviter la collision. Elle causa pour \$200 au véhicule de Mme Guérin et pour \$400 au sien.

Drummondville contée...

Une assistance record s'est rendue mercredi soir au centre civique pour voir évoluer les champions du Canada avec l'équipe nationale de la Roumanie. En effet, une foule de 800 personnes ont brisé le prix d'entrée assez élevé alors qu'habituellement, on y voit 1,200 personnes.

La Jeune Chambre de Drummondville, une organisation très active qui veut savoir l'heure précise, a tenu son deuxième souper mensuel mercredi soir au Manoir Drummond, sous la présidence de M. René Martel. On y a dévoilé le nom du recruteur de l'année: M. Paul-André Boisvert. Le membre du mois de novembre est M. Gilles Duguay.

Les scouts de Drummondville tiendront une grande vente d'arbres de Noël, sur la place du marché aujourd'hui et demain ainsi que la fin de semaine prochaine soit les 15 et 16 décembre. Comme on le sait, cette organisation rend de grands services à nos jeunes en occupant leurs loisirs et en leur apprenant un tas de choses sur la vie au grand air.

Roger Lauzon, commandant la première activité du club de ski de Drummondville, mercredi soir au Roddars, soit une clinique de ski qui a été un grand succès. L'instituteur spécial était le réputé Yves Carboneau, instructeur à l'Université de Montréal. Ce sportif dans tous les sens du mot, a décliné plusieurs honneurs pour former une école de ski.

Les pompiers de Drummondville-Sud, dirigés par le chef Yvanhoe Lemay, ont eu à combattre un incendie qui a lourdement endommagé le garage de M. Gilles Yorgau, sur le boulevard Mercier.

Le feu a fait rage durant près d'une heure, mais fut heureusement, deux automobiles qui se trouvaient à l'intérieur ont pu être sorties à temps alors qu'une troisième était demeurée à l'intérieur. Les pertes seraient de l'ordre de \$3,000.

Mme Mary Pépin, épouse du député fédéral de Drummond-Arthabaska, l'hon. Jean-Luc Pépin, ministre des Mines, des Ressources et de l'Énergie, exposera à la galerie d'art de la caisse populaire St-Frédéric, du 9 au 16 décembre, sous le patronage des Filles d'Isabelle, huile et aquarelles. Le vernissage aura lieu demain soir à 20h.30.

Mary Pépin a d'abord étudié à l'école des Beaux-Arts de Winnipeg, à Paris aux ateliers de Fernand Léger, qui est un des grands peintres modernes de l'époque de Matisse et Picasso. Elle a aussi travaillé avec

Les Rangers jouent trois fois en trois jours

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Les Rangers de Drummondville, de la ligue Junior A du Québec, recevront les Éperriers de Sorel, ce soir au centre civique local. Connaissant les Éperriers, on peut s'attendre à du jeu de rudesse mais les Rangers ont de quoi leur répondre avec de solides défenseurs comme Morisson, Royal et les autres.

Cette partie est la première d'une série de trois en trois jours après quatre jours sans aucun match. Demain soir, ils seront les invités des As Juniors de Québec. Comme on le sait, le pont de Trois-Rivières était supposé être ouvert à la circulation aujourd'hui et une forte délégation de Shawinigan s'était proposée de venir encourager les leurs dimanche mais comme l'ouverture officielle a été reportée au 20 décembre, tout le monde devra attendre...

Le club de placement fictif connu sous le nom "Or noir"

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Le club de placement fictif de la Jeune Chambre de Drummondville a tenu sa deuxième assemblée mercredi au Manoir Drummond. L'ouverture a été faite par le président du club, M. Paul-André Boisvert qui, après quelques détails, a expliqué les rouages d'un club de placement, la plupart des membres ont été enthousiasmés d'un tel fonctionnement. Il a annoncé que cette année, le club serait appelé «or noir» et qu'il entreprendrait des relations avec la compagnie «The Price Co Ltd».

Par la suite, M. Michel Blanchette a donné les statistiques

de la compagnie de 1961 à 1966, avec ses ventes, indices, amortissements, bénéfices nets, total par année et moyennes: quoi qu'il en soit, ces chiffres n'ont pas paru être clairs. Cependant, après quelques cours, il y aura plus grande compréhension. Le prochain cours se tiendra au même endroit le 13 décembre.

Deux conférenciers de marque ont été invités dans la personne de M. René Verrier qui entretiendra l'assemblée du fonds de roulement, de différence entre deux compagnies et M. Roger Leblanc qui parlera du placement en général.



(Photo J.P.C.)

LES AUTORITÉS MUNICIPALES recevaient, mercredi après-midi à l'aéroport municipal de St-Nicéphore, une délégation de Victoriaville qui désirait obtenir certaines informations sur la façon de recevoir une subvention du gouvernement fédéral pour la reconnaissance d'un aéroport commercial. S. H. le maire Philippe Bernier, qui est

un pilote qualifié, fournit ici les explications demandées à S. H. le maire Paul A. Poirier, de Victoriaville, qui est accompagné des échevins Raymond Luneau et Adolphe Michaud, de cette ville, de l'échevin Paul J. Poirier directeur des services municipaux de la ville voisine et de M. Edouard Alain, commissaire industriel de Victoriaville.



André Lagueux



Claude Cyr



Clément Tremblay

Les compteurs de la ligue Senior Provinciale

Normand Pépin s'approche de la première position

VICTORVILLE (R.L.) — Bien qu'André Lagueux des Aigles de Drummondville détienne toujours une avance assez appréciable en tête de liste des compteurs de la ligue Senior Provinciale, le joueur Normand Pépin, des Tigres de Victoriaville, se rapproche de cette place si convoitée. Pépin s'est hissé au deuxième rang des compteurs, avec un total de 29 points, 7 de moins que Lagueux. Clément Tremblay du Victoriaville, qui a 9 parties de moins de jouées que Lagueux et 4 de moins que son coéquipier Pépin, est au cinquième rang avec 27 points.

Noms	Cpts	ba	bl.	total
A. Lagueux	D 23	13	23	36
N. Pépin	V 18	10	19	29
B. Berry	H 18	10	18	28
B. Goring	H 18	8	20	28
C. Tremblay	V 14	12	15	27
R. Viens	ST 19	17	10	26
J.-P. Lafond	S 20	10	16	26
M. Labrosse	D 23	6	19	25
G. Black	V 19	12	13	25
G. Gosselin	ST 19	4	21	25
R. Elwell	ST 20	8	17	25
R. Pépin	S 18	13	12	25
B. Dupré	S 16	11	14	25
J. Fata	G 17	11	13	24
B. Eastman	D 23	5	19	24

Gardiens de buts

Chef les cerbères, Jacques



(Photo LeRo) LE CONDUCTEUR DE CETTE AUTOMOBILE A ÉTÉ CHACÉUX DE s'en tirer indemne si l'on considère que le véhicule, de modèle peu récent toutefois, est une perte totale. L'accident est survenu tôt hier matin sur la route rurale numéro 1. Le propriétaire de l'automobile demeure à proximité de l'endroit de l'accident. La chaussée glacée est la cause du capotage.

Ginette Poirier s'affirme de plus en plus aux quilles

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une jeune quilleuse de Princeville, Mlle Ginette Poirier âgée de 14 ans, s'est classée deuxième dans un important tournoi mixte tenu à la salle Jean Talon de Montréal. Ginette prendra part au tournoi professionnel "Dow" prévu pour le samedi 9 décembre, à la salle Champion de Greenfield Park. Ginette s'est déjà classée première lors de l'un des récents tournois de ce circuit.

Sur le plan local, Mlle Ginette Poirier a roulé le plus haut simple, un 189, de la période de la fin de novembre, au Salon Poirier de Princeville. Ginette joue dans la ligue Industrielle. Le plus haut triple a été enregistré par M. Fernand Daigle avec un 479. Les meilleurs résultats d'équipes ont été remportés par les

Beubles Boisclair avec un simple de 753 et un triple de 1,949. Le classement des équipes est le suivant à la ligue Industrielle de quilles de Princeville: Martin Sport, 19,800 quilles et 31 points; Meubles Boisclair, 19,492 quilles et 31 points; Artisans, 18,538 quilles et 28 points; Ameublements Princeville, 19,028 quilles et 23 points; Assurances Leclerc, 19,959 quilles et 13 points; Restaurant Turlututu, 16,644 quilles et 3 points.

Tournoi régional Les éliminatoires auront lieu en fin de semaine pour un tournoi régional mixte de petites quilles. Ce tournoi a débuté avec décembre et de nombreux participants s'y sont inscrits. Le tournoi est une initiative de MM. Fernand Daigle et Yvon Bergeron.

Noms	Cpts	ba	bl.	total
J. Monette	D 3	8	0	267
Y. Houle	D 16	60	0	75
C. Cyr	D 4	11	0	275
Total	D 23	79	0	344
C. Hardy	V 18	69	0	303
M. Mongeau	V 2	4	0	200
Total	V 20	73	0	365
C. Rose	ST 5	17	0	320
A. Payette	ST 14	53	1	393
Total	ST 19	71	1	374
M. Broderick	H 1	3	0	300
S. Rexe	H 17	65	1	382
Total	H 18	68	1	378
G. Labelle	G 2	14	0	700
P. Chagnon	G 16	39	0	369
Total	G 18	73	0	406
A. Tremblay	S 9	32	0	578
A. Gagnon	S 11	39	0	535
Total	S 20	91	0	455

Records individuels

Bob Berry du Hull a toujours le plus grand nombre de francs buts 18, alors qu'André Lagueux des Aigles a accumulé le plus d'assistances 23.

Les gardiens Payette du St-Hyacinthe et Rexe du Hull ont chacun un blanchissage à leur actif.

Dino Mascotto est le joueur le plus puni avec 87 minutes au banc des punitions.

Les Tigres de Victoriaville demeurent le club le plus puni avec un total de 341 minutes au cachot.

Classement

Equipes p j pg pp pn total.

Drummondville	23	15	5	3	33
Hull	18	9	7	2	24
Victoriaville	20	10	7	3	23
St-Hyacinthe	19	8	9	2	18
Granby	18	6	10	2	14
Sherbrooke	20	4	12	2	10

Il est à noter que Hull a gagné deux parties de quatre points.

L'entente est d'une durée de trois ans chez Mobilier H P L Limitée

Signature de la convention de travail après seulement deux séances de négociations

ARTHABASKA (R.L.) — Les quelque 100 membres de l'Association des employés de Mobilier H.P.L. Limitée d'Arthabaska viennent de conclure avec leurs patrons des conditions de travail pour les trois prochaines années. C'est la troisième convention collective de travail à être signée à cette entreprise dynamique qui fabrique des mobiliers de chambre à coucher et de salle à diner.

Cependant, le contrat entrant en vigueur le 17 novembre dernier est valide jusqu'au 17 novembre 1970, soit une période de trois ans. Auparavant le contrat de travail se signait toujours pour une période de deux ans.

Augmentation de 37 cents

Pour la première année du contrat, les travailleurs toucheront une augmentation de 13 cents l'heure, la deuxième année, 11 cents l'heure, la troisième 13 cents l'heure.

Si l'on jette un coup d'oeil sur les autres bénéfices, on constate que pour chaque année du contrat, les employés jouiront d'un jour de congé de plus. Ils avaient jusqu'à maintenant 7 congés payés. La première année du contrat ils en auront 8, la deuxième 9 et la troisième 10.

Concernant les travailleurs de nuit, la prime spéciale qui était de 10 cents l'heure a été majorée à 12 cents.

Au point de vue des vacances, les employés d'un an de service auront une semaine, entre un an et deux ans de service, une semaine et demie de vacances. Plus de 2 ans et moins de 6 ans de service, deux semaines de vacances et 6 ans et plus de service, deux semaines et demie de vacances.

Un détail, pour la première fois on est parvenu à trouver une organisation pouvant permettre aux chauffeurs de bouillotte de jouir d'un congé sur semaine, de même que les gardiens, cela sans perte de salaire. Auparavant ceux-ci devaient bosser sept jours par semaine.

Le président de Mobilier H.P.L. Limitée, M. Bernard Papineau, de même que le président de l'Association des employés de Mobilier H.P.L. Limitée, M. Roger Turgeon, ont été d'accord pour affirmer que les négociations s'étaient déroulées dans un climat très cordial. Seulement deux séances furent nécessaires.

La semaine de travail des employés de Mobilier H.P.L. Limitée est de 45 heures. La moyenne de salaire à la suite des avantages contenus dans la nouvelle convention, a été portée à \$1.93 l'heure.

Franc... Parler

VICTORVILLE (R.L.) — C'est maintenant un secret de Polichinelle que c'est au congrès d'urbanisme qui se déroulera à Trois-Rivières en fin de semaine que sera dévoilé le contenu de la nouvelle loi de la province de Québec en matière de rénovation urbaine. On sait que Victoriaville attend l'annonce de cette loi pour commencer l'application du vaste programme de rénovation urbaine du centre ville, préparé par les urbanistes-conseils Richard et Larouche. Il est possible que la nouvelle loi du Québec offre un octroi de 25 pour cent du coût total des programmes réalisés par les villes. Si l'on considère que le gouvernement central accorde déjà une subvention de l'ordre de 50 pour cent, le montant qu'il restera à fournir par les municipalités sera relativement peu élevé. Le directeur des services, M. P.-J. Poirier, de même que le maire assisteront au congrès de fin de semaine.

— O —

Une délégation du club des Lions de Victoriaville s'est rendue à St-Georges-de-Beloeuf, mercredi soir, afin de fraterniser avec les Lions de ce club, dans le cadre des visites inter-clubs.

On rapporte que les Lions de Victoriaville sont revenus dans la ville reine des Bois-Francs assez tard le soir ou très tôt le matin.

Après la signature du nouveau contrat de travail, M. Bernard Papineau, président général de Mobilier H.P.L. Limitée, a reçu à souper au restaurant La Source, les dirigeants de l'entreprise et leurs épouses de même que les membres de l'exécutif de l'Association des employés et leurs épouses.

Entendu au programme radiophonique local des petites annonces, hier midi: Une personne serait intéressée à aller en Floride. Si vous pensez y aller, S.V.P.

communiquer avec tel numéro de téléphone.

M. Réjean Boutet, président du Cercle Musical de Victoriaville, a été nommé sur un comité spécial qui devra travailler à réunir en une même association ou confédération le plus grand nombre possible de fanfares de la province de Québec, selon les vœux du ministère des Affaires culturelles. M. Boutet doit se rendre dans la métropole en fin de semaine pour assister à une réunion de ce comité.

A la suite de la partie syndicale, un tribunal d'arbitrage entendra la semaine prochaine, au palais de justice d'Arthabaska, la preuve de la commission scolaire régionale des Bois-Francs. Lorsque cette preuve sera complétée, on passera ensuite aux playboys de l'une et de l'autre partie en conflit.

Tout comme c'est la coutume un peu partout à ce temps-ci de l'année, les enfants des membres du club des Lions seront les invités au souper de lundi soir prochain pour recevoir des cadeaux du Père Noël. Comme l'esprit des Fêtes régnera à ce souper, le sérieux et les affaires feront place aux rires et à la bonne humeur.

Mardi en fin d'après-midi avait lieu dans les bureaux de l'entreprise H.P.L. Limitée d'Arthabaska la signature d'une nouvelle convention de travail pour les employés de cette manufacture de mobiliers à coucher et à diner. Il est employé de H.P.L. Limitée ne sont affiliés à aucun syndicat.

Dans la ligue de ballon sur glace ce soir à 22 heures le Pepsi-Cola se mesurera au Girouard Trans-Kébec alors qu'à 23 h 15 le Raoul Saucier visitera le Le-grade Limitée. A 19.45 h 15, il y aura patinage pour tous au centre Jean Béliveau.



(Photo LeRo)

UN ACCORD D'UNE PERIODE DE TROIS ans vient d'être signé entre les employés et les dirigeants de Mobilier H. P. L. Ltee d'Arthabaska. C'était la première fois qu'une convention de travail était signée pour une période de trois ans. Jusqu'à ce jour, les contrats avaient une durée de deux ans. De gauche à droite, M.

Etienne Lapierre, vice-président de Mobilier H. P. L. Limitée, M. Bernard Papineau, président de la même entreprise, M. Roger Turgeon, président de l'Association des employés de Mobilier H. P. L. Limitée et Jean-Claude Turcotte, secrétaire de la même association.

Dans la seconde joute, les As l'emportent

L'équipe de la Pharmacie Laurent n'a pas subi une seule défaite

VICTORVILLE (R.L.) — Vraiment l'équipe de la Pharmacie Laurent de la section A de la ligue de hockey Commercial ne semble pas vouloir perdre une partie durant la cédule régulière.

Au cours de la première rencontre d'un programme double du circuit Monette, la Pharmacie Laurent de l'instructeur Claude Boulay, est demeurée invincible en défaisant le Collège par 4 à 2. Bertrand Poudrier, Jacques Ross, Bolduc et Pierre Belisle ont enfilé les buts de la Pharmacie Laurent. Cadorette et Bertrand ont été les compteurs pour le Collège. Le jeune cerbère Michel Beauchêne a de nouveau fait de l'excellente besogne dans les filets des vainqueurs.

Les officiels de la rencontre ont infligé un total de 7 punitions dont un 5 minutes à Real Perreault de la Pharmacie Laurent pour double échec. Avec cet autre gain, la Pharmacie Laurent demeure donc bien installée au premier rang du classement des équipes de la section A de la ligue Commercial.

Sommaire
Première période
1. Pharmacie Laurent, J. Ross 14.08 (seul)
2. Collège, Cadorette 14.34 (Croteau)
Punitions: Lambert 14.5, Perreault 10.20
Deuxième période
3. Collège, Bertrand 8.35

(Cadorette-Croteau)
4. Pharmacie Laurent, Bolduc 12.14 (Ross)
5. Pharmacie Laurent, Belisle 14.53 (St-Pierre-Lambert)
Punitions: Perreault, majeure 10.05 Côte 14.03

Troisième période
6. Pharmacie Laurent, R. Poudrier 1.14 (Bernier, Moreau)
Punitions: Plourde 5.34, Maranda 12.55, Rodrigue 13.35

Dans la deuxième joute au programme, les As de l'instructeur Jean-Claude Verville, ont défait l'Union de Normand Arbour par 5 à 2. Les As ont pris une avance de 2 à 1 à la première période, de 3 à 2 dans la deuxième et ont ajouté deux autres buts dans la période finale. J.R. Roy a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et une assistance. Beauchêne, Fortin et Thibeault ont complété le pointage des As. Les buts de l'Union ont été enregistrés par René Gauthier et Garneau. Les officiels durent décerner 10 punitions pour des infractions mineures, au cours de cette partie.

Sommaire
Première période
1. As, Beauchêne 5.52 (Marchand, Fortin)
2. As, Fortin 5.07 (Seul)
3. L'Union, Garneau 13.51 (Carignan)

Punitions: Perreault et Roux 11.14, Carignan 14.15

Deuxième période
4. As, Thibeault 4.00 (Roy, G. Poudrier)
5. L'Union, Gauthier 9.46 (Boulé, Leclerc)
Punitions: Gauthier, Salvail 5.12, Beauchêne, Roux 7.23

Troisième période
6. AS, Roy 4.31 (Thibeault)
7. AS, Roy 9.42 (G. Poudrier)
Punitions: M. Beliveau 4.13, Gagné 11.43, Beauchêne 12.42

Le taux de la taxe est maintenu à Ste-Sophie

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les édiles municipaux de Ste-Sophie de Megantic ont fixé à 60 cents par \$100 d'évaluation le taux de la taxe foncière pour 1968. Ce taux est le même qui était en vigueur cette année. L'évaluation imposable est de \$258,000. M. Ludger Gosselin, secrétaire-trésorier, souligne que la perception des taxes est presque complétée pour 1967. Ceux qui ne se sont pas encore acquittés ont été priés de le faire avant le 31 décembre. En 1966, M. Ludger Gosselin avait perçu les taxes en entier avant la clôture des opérations de l'année et il compte sur la bonne volonté des contribuables pour en faire autant en 1967. Son Hon. le maire M. Roger Caron et les conseillers, ont pris en considération une demande présentée par une délégation du comité de loisirs. Une subvention a été accordée pour permettre le financement de certaines activités récréatives en faveur des jeunes. Le comité de Loisirs prépare actuellement son programme d'action pour les prochains mois.

Au cours de leur réunion régulière de décembre, les membres du conseil municipal de Ste-Sophie ont approuvé le paiement des comptes. Le Conseil dispose d'une réserve et n'a pas de dette.

Résultats de Quilles

VICTORVILLE (R.L.) — Dans la ligue de grosses quilles O'Keefe féminine cette semaine, la maison Amiot Enr a défait le Georges Huard par blanchissage, soit 4 à 0. L'équipe Seven Up Like a par ailleurs annule 2 à 2 avec le Chez Hervé.

Huguette St-Cyr a été la vedette de la semaine en remportant un simple de 201 pour un triple de 488. Avec cette performance, Huguette St-Cyr établit ainsi deux nouveaux records pour le plus haut simple et le plus haut triple individuel.

L'équipe Seven Up Like en abattant 2038 quilles, a elle aussi marqué un nouveau record pour le plus haut triple d'équipe.

Le Chez Hervé a réussi le plus haut simple d'équipe de la semaine soit 716.

A la suite de ces rencontres on retrouve avec 31 points à la tête du classement des équipes le Seven Up Like. Chez Hervé est au deuxième rang avec 28 points, le Georges Huard au troisième avec 17 points et la Maison Amiot Enr au quatrième avec 12.

Concernant les meilleures moyennes, Janine Roberge domine la liste avec 145.8 Lise Poudrier suit avec une moyenne de 142 et Huguette St-Cyr avec une moyenne de 138.2.

Yvon Thibeault

Dans la ligue de grosses quilles Yvon Thibeault Inc, cette semaine, Gaston Pépin s'est classé avec un simple de 212. André Croteau et C. Gosselin ont réussi des parties respectives de 195 et 194.

Yvon Desharnais, en couchant 541 quilles, a roulé le plus haut triple individuel. Gosselin a roulé un triple de 336. Ena Roy et Félix Poirier ont enregistré des triples de 327 chacun.

L'équipe J.M. Caya Limitée a réussi le plus haut simple et le plus haut triple d'équipe avec des comptes de 865 et 2423.

Les résultats de ces parties sont les suivants:

J.M. Caya Ltee 2, Molson 2
Raoul Saucier 2, Irving Oil 2
Yvon Thibeault Inc 3, Chez Hervé 1

Les quilleurs qui détiennent les moyennes les plus hautes sont:

Ena Roy 173.1
Hervé Paris 172.9
Paul Beliveau 172.1
Emile Girouard 168.1
Gaston Pépin 167.7
Fernand Fontaine 166.6

Le vin porto rouge EMU 999 regorge de saveur!

Doux et généreux un plaisir de tous les instants. (Savourez aussi le sherry demi-sec Emu, le sherry importé favori des Canadiens.)

\$2.50 40 oz.

(existe aussi en 26 oz et en gallon)



Un produit qui fait l'orgueil des Australiens.



45 PERSONNES ONT PARTICIPE HIER SOIR à une visite industrielle à la brasserie Molson de Montréal, grâce à la Jeune Chambre de Victoriaville et à M. Ben Mathieu. Le groupe a quitté Victoriaville hier midi, pour revenir en soirée après la joute de hockey opposant les Cana-

diens à Détroit, au Forum. A gauche, dans le groupe nous apercevons les deux principaux responsables de l'organisation de cette visite, MM. Claude Bouffard et Guy Blanchette.

(Photo LeRo)

Un peu de courage

courrier Mamie

DEMANDE: Je veux que vous m'aidiez à régler un problème entre mon amie et moi. Nous sommes sorties plusieurs fois ensemble et nous avons eu quelques petites disputes durant ce temps. Mais cela fait plus d'un mois que nous ne sortons plus ensemble.

De temps en temps, je lui téléphone pour lui demander de ses nouvelles mais sa mère lui dit de ne pas lui laisser tranquille. J'essaie de convaincre mon amie de reprendre nos relations mais elle ne veut pas car ses parents le lui défendent. Et moi je l'aime beaucoup et elle m'aime aussi.

Je suis sorti avec plusieurs filles et leurs parents ne les ont jamais empêchées de sortir avec moi. Alors que dois-je faire?

STEADY

Réponse: — Avez-vous appris la raison pour laquelle les parents de votre amie lui défendent de vous voir? C'est une chose qu'il faudrait savoir.

vous refuseront pas une explication et vous pourrez défendre votre point de vue.

— O —

Vous n'avez donc qu'une chose à faire. C'est d'aller voir ces gens, les parents de votre amie, et de leur demander de vous dire bien franchement pourquoi ils s'opposent à vos relations. Prenez votre courage à deux mains et faites cette démarche. Ils ne

Réponse à Sylvie: — Si vous lisez tous les jours ma chronique "La plume et le plumet" vous avez sans doute trouvé celle où je parlais de la personnalité, pour me conformer à votre demande. Elle a paru un jour de la semaine dernière.

J'ai traité le sujet de façon générale. Mais vous deman-

dez comment on pourrait dire d'une infirmière qu'elle a une belle personnalité.

C'est celle qui est compatissante, douce et souriante auprès des malades, qui devine leurs désirs, qui sait faire le petit geste supplémentaire pour ajouter à leur bien-être. De même, c'est celle qui sait se faire aimable et discrète, auprès de la famille des malades.

Dans le monde des affaires, c'est la personne qui reçoit courtoisement la clientèle, qui se donne la peine de se dérouter pour aider ceux à qui elle a affaire.

— O —

Réponse à Normalienne de dix-neuf ans: — Il y a à Trois-Rivières, un orphelinat tenu par les religieuses dominicaines. Il s'appelle Ville-Joie Saint-Dominique. On y accueille les orphelins des deux sexes de la région. Si vous désirez y travailler, il faudra vous informer auprès des religieuses, en leur téléphonant ou en leur écrivant. Vous trouverez leur adresse dans l'annuaire téléphonique.

— O —

Réponse à Mme J. P. G.: — Écrivez à l'adresse suivante: Le Centre de Liaisons des Équipes Serena a.s. de Mme Gilles Breaud, 434 2^e Avenue, Lachine, Québec. On vous donnera tous les renseignements que vous désirez au sujet de la méthode symptomatique et on vous indiquera s'il y a des Équipes Serena dans votre ville.

— O —

Réponse à Une fille qui paie cher son erreur d'un soir: — Je ne connais l'adresse d'aucune agence sociale à Montréal. Mais vous pourriez vous informer au bureau du Bien-être social dont vous trouverez sans doute l'adresse dans l'annuaire téléphonique. Peut-être pourra-t-on faire quelque chose pour vous.

Si vous vous adressez au curé ou à un vicar de votre paroisse, ils vous donneront l'adresse d'une agence sociale qui pourra vous donner de bons conseils et vous diriger.

Ne pouvez-vous obtenir un peu d'aide de votre famille? Ils doivent vous avoir pardonné votre erreur et ils seraient sans doute prêts à vous aider à élever votre enfant. Marchez sur votre orgueil et faites appel à vos parents.

Réponse à Cremazie: — Ce garçon, s'il est sérieux et intelligent et s'il a des bons principes ne vous a pas trouvé "naïveuse". Il a tenté avec vous une petite expérience, ce qui n'a pas réussi. Je vous félicite de votre retenue. Ces sortes de baisers ne sont pas pour les jeunes filles bien élevées et distinguées.

Si votre mère le permet, vous pouvez l'inviter durant les fêtes. Ne lui envoyez pas la première carte de Noël. Attendez d'en recevoir une. Et, pour l'inviter, faites-le de vive voix, en personne ou par téléphone.

— O —

Aux lectrices: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Québec.

la plume et le plumet

Le Noël de maman

Comme c'est aujourd'hui la fête de l'Immaculée-Conception, je ne puis commencer cette chronique sans une pensée pieuse pour la Vierge Marie, notre mère à tous. N'avons-nous pas tous un peu l'impression que la dévotion à Marie a subi une légère baisse, depuis l'avènement de la nouvelle liturgie? Ce n'est peut-être qu'une impression personnelle, mais il me semble que nous la prions moins dans les cérémonies à l'église. Nous devons réparer un peu ce qui paraît une injustice, au moins quand l'orgue d'une des fêtes de la Vierge.

Si nous devons penser à notre mère du ciel, nous devons quand même accorder un peu d'attention à notre mère de la terre. Ce n'est pas tout pour ses enfants de lui acheter des étrennes, modestes ou somptueuses, suivant l'état de notre porte-monnaie. Nous devrions nous concentrer pour que les fêtes de la quinzaine de Noël ne lui soient pas un trop lourd fardeau.

Car c'est bien sur la mère de famille que repose toute l'organisation des fêtes. C'est elle qui fait reluire la maison, qui prépare les victuailles, qui se casse la tête pour acheter des cadeaux convenables à tous les siens. C'est elle qui reçoit les invités aux multiples réceptions et qui voit à ce que tous ne manquent de rien. Je sais bien que c'est le mari qui paie, mais c'est la maman qui doit faire des prodiges avec les sommes reçues. C'est elle qui doit ériger les dollars afin qu'ils suffisent à toutes les nécessités.

C'est pourquoi il convient que tous les membres de la famille lui donnent un coup de main dans ses préparatifs et lorsqu'elle reçoit. Ce n'est pas suffisant de donner un peu d'aide dans la décoration de l'arbre de Noël. Il y a l'emballage des cadeaux, les adresses à mettre sur les cartes. Et les petites demoiselles - si exigeantes parfois - pourraient bien un peu mettre la main à la pâte. Non seulement elles pourraient apprendre les secrets de l'art culinaire, mais elles auraient doublement plaisir à faire goûter à leurs jeunes amis les bonnes choses préparées de leurs blanches mains aux angles roses.

Et ces mêmes petites pourraient aussi mettre un frein à leurs exigences en ce qui regarde les toilettes, les sorties et les réceptions. Les mères ont beau être ingénieuses, elles ne font pas pousser les dollars.

Mamie

Les intoxications, accidents fréquents chez les enfants

Parmi les accidents les plus fréquemment signalés dans un grand hôpital pour enfants, les empoisonnements viennent au troisième rang, après les chutes et les coupures. Dans quatre-vingt-cinq pour cent des cas, ces intoxications se produisent chez les enfants d'âge pré-scolaire. Et presque toujours elles auraient pu être évitées.

Quelle qu'en soit la cause, une intoxication exige un traitement immédiat. Dans sa livraison d'août, la revue Châtelaine conseille aux jeunes mères de toujours garder à portée de la main, le numéro de téléphone du Centre des intoxications le plus rapproché

de chez elles. Les cliniques d'urgence des hôpitaux sont également en mesure de fournir rapidement tous les renseignements voulus. On donne immédiatement à la personne qui prend l'appel l'âge de l'enfant et la marque du produit qu'il a absorbé ou sa description. Les hôpitaux possèdent des renseignements complets sur presque tous les produits et peuvent vous dire ce qu'il faut faire.

Mais mieux vaut prévenir que guérir. Par exemple, on devrait toujours garder sous clef tous les médicaments, y compris les aspirines, les sirops pour le rhume et les laxatifs. Les toniques à cheveux,

"Le père Louis", de Manseau

Il fête son 103^e anniversaire de naissance, aujourd'hui

MANSEAU (DNC) — "Le Père Louis" (Rouleau) comme on l'appelle, a un an de plus sur les épaules, puisqu'il fête aujourd'hui son 103^e anniversaire de naissance, en ce 8 décembre.

Bien qu'ayant dépassé le centenaire, le Père Louis se porte assez bien, malgré quelques petits maux de "au moteur", comme il dit, malaises qui sont parfois réels et parfois superficiels.

"Je mange bien, je dors bien et prends un 'petit somme' dans la matinée et l'après-midi. Je tire assez sou-

vent quelques bonnes pipées tout en jouant quelques bons vieux airs sur mon violon."

La distraction favorite du centenaire est la TV. Ses programmes préférés sont les soirées canadiennes, le hockey, les films de cow-boy ou l'on fait grand usage des armes à feu. Cela lui rappelle les belles excursions de chasses de sa jeunesse.

M. Rouleau vient de perdre un rival en longévité. Il s'agit de M. Gédéon Maynard de Ste-Sophie-de-Levard, une paroisse située à 8 milles de Manseau qui vient de mourir à l'âge de 101 ans et 11 mois. Ce dernier répétait souvent qu'il ne partirait pas sans avoir passé sur le pont de Trois-Rivières. Ses vœux ne furent pas exaucés.

Peut-être que "Le Père Louis" sera plus chanceux et

qu'il pourra, lui, passer sur le fameux pont.

Contrairement aux hivers précédents, M. Rouleau passe l'hiver chez son fils et sa belle-fille, M. et Mme Lucien Rouleau du haut de la paroisse, sur la route 49.

Ceux-ci confiaient à notre correspondant qu'ils sont en train d'organiser une fête pour le 10 décembre, en l'honneur du "Père Louis". Tous ses parents et amis seront présents.

Le Père Louis songe déjà aux beaux jours de l'été prochain, tout en sachant bien qu'il sera encore un peu plus vieux. Il a hâte de retourner à son chalet, bien entendu, si Dieu lui prête vie.

Ce sera là le souhait le plus ardent que ses proches lui adresseront lors de la fête du 10 décembre.

La baronne Rothschild à Montréal

MONTREAL (PC) — La baronne Alix de Rothschild est de passage à Montréal où elle a été invitée à prononcer une conférence devant les membres donateurs de l'association Hadassah-Wizo, dont la générosité à l'expansion de l'Aliah des jeunes. La baronne de Rothschild est présidente pour l'Europe de ce mouvement fondé il y a 35 ans sous la domination nazie en Allemagne, et qui a contribué à sauver des milliers d'enfants juifs d'une mort certaine.

DUBON DUBONNET

Un apéritif à la française

IMPORTÉ DE FRANCE

EN VENTE PARTOUT

UDC 3610001 Paris 16, France

Pour votre toilette des Fêtes, voyez la seule spécialiste de la région en

VETEMENTS GRANDS POINTS.

ROBES Grandeurs: 16 à 32 1/2 \$11⁹⁵
à compter de

GILETS Grandeurs jusqu'à 52 \$5⁹⁵
à compter de

SALON MARGUERITE ENR.

Mme Albanie Dessureault, prop.

5830, Boul. Royal

Trois-Rivières-Ouest Tél.: 374-3856

TOUT PRES DE LA SORTIE DU PONT
(Voisin du Motel Castel Des Pres)

LORSQUE VOUS VERREZ PASSER
LE YATCH

"VAILLANCOURT"

profitez-en pour acheter votre

GATEAU DE NOEL

des
ORPHELINS

2:50

Un délicieux gâteau, présenté dans un superbe emballage des fêtes — dans une boîte de métal aux multiples couleurs et qui vous permettra de le mieux conserver. Achetez-en un pour votre famille et un second pour offrir en cadeau. Sachez joindre l'utile à l'agréable, en faisant la charité pour les orphelins et plaisir à vos amis ou à vos parents.



Partout et toujours à votre service.

Vente AVANT NOEL

33 1/3 %

de réduction

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN.

- Lingerie • Vêtements de base
- Vêtements sport

- Bas
- Gants
- Gilets

Juliette
LINGERIE

965, ST-AURICE

TROIS-RIVIERES

Tél.: 374-2062

Pour les Fêtes...

1. Eau de Lanvin, Spray Mist \$7.50.
2. "Lanvinette", flacon doré pour le sac \$5.50. Aussi: My Sin \$4.50.
3. Parfum, flacon original, de \$8.50 à \$25.00.
4. Coffret Arpège — Parfum, flacon sac, et Eau de Lanvin \$7.50.

Rien n'est trop bon pour elle...
donnez-lui

ARPEGE

le meilleur parfum que Paris puisse vous offrir

LANVIN

Nous avons aussi le plus grand choix de
PARFUMS ET D'EAU DE COLOGNE



**PHARMACIE DE
NORMANVILLE**

750, Des Recollets Trois-Rivières
(Centre d'Achats de Normanville)

TEL.: 375-7769

Ouvert tous les jours de la semaine y compris les
dimanches et jours de fête toute la journée.



DUPUIS



et ça, messieurs
c'est le cadeau
des fêtes
qu'elle a choisi
pour vous...

Corsaire

Dès son apparition CORSAIRE a suscité un enthousiasme sans précédent auprès de l'homme de goût, car les produits de toilette Corsaire sont: frais, virils, raffinés, discrets, vraiment faits pour "Lui". Maintenant que vous connaissez la réponse à un tel enthousiasme... aux Fêtes, offrez-lui les produits qu'il aime... CORSAIRE.

Corsaire APRÈS-RASAGE: c'est le vent du large qui souffle sa fraîcheur tonifiante sur son visage; c'est l'arôme légèrement parfumé qu'"ELLE" adore.

Le Désodorisant Corsaire: un produit qui est fait pour mener une vie active, sportive, pleine d'exercices: une vie de gentleman-pirate.

Corsaire pour les hommes...
pour plaire aux femmes

VAPORISÉ-DESODORISANT • VAPORISÉ-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DESODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPORISÉ-CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 26

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'ouest français

1481, rue NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Tél.: 374-2411